

RÉUSSIR ENSEMBLE UNE RENTÉE SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANTE

Ce document peut être
modifié en tout temps.

Version du 24 août 2020



6365, 1^{re} Avenue
Montréal (Québec), H1Y 3A9
514 596-5022 | stmarc@csdm.qc.ca
st-marc.csdm.ca

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

Bonjour chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que toute l'équipe-école travaille très fort à finaliser les préparatifs du retour en classe, afin d'accueillir en toute bienveillance et sécurité les élèves, qui nous ont tant manqués. Nous sommes conscients que la rentrée scolaire 2020-2021 soulève un grand nombre de questions, tant par le contexte dans lequel elle s'exerce que par les défis d'organisation qu'elle entraîne. En prenant en compte les dernières directives du ministère de l'Éducation et de la Direction de la santé publique, nous vous présentons les mesures prises pour la réouverture de notre école et adaptées à notre milieu. Nous espérons que ce document apportera les réponses que vous attendiez.

Ce document vous présente les mesures prises par notre équipe, afin de respecter les consignes qui nous sont émises. Nous avons opté pour une approche qui tend à maintenir une expérience-école le plus «normale» possible. Des modifications pourraient être apportées au fil du temps, afin d'ajuster certaines choses pour optimiser le fonctionnement de l'école ou pour appliquer d'éventuelles nouvelles consignes qui pourraient nous parvenir du ministère ou de la Direction de la santé publique. Dans un tel cas, vous en seriez naturellement informé.

Ainsi, comme vous le savez, tous les établissements primaires et secondaires ouvriront leurs portes cet automne. Les élèves du préscolaire et du primaire seront de retour à temps plein dans les établissements, selon les rapports maitres-élèves habituels et sur la base de groupes stables.

Les élèves faisant partie d'un même groupe n'auront pas à respecter de règles de distanciation physique entre eux. Toutefois, ils devront respecter la distance de 2 mètres avec le personnel scolaire, à l'exception des élèves du préscolaire. Ils devront également conserver une distanciation de 1 mètre avec les élèves qui ne font pas partie de leur classe.

Dans tous les cas, les strictes mesures sanitaires déterminées par la Direction de la santé publique, comme le lavage régulier des mains, la désinfection fréquente des locaux et le port du masque dans les aires communes à partir de la 5^e année seront respectés pour prévenir toute propagation éventuelle. Vos enfants pourront donc poursuivre leurs apprentissages, et ce, en toute sécurité.

Les pages suivantes vous présenteront les principales mesures qui seront mises en place à l'école.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET ÉLÈVES AYANT UNE CONDITION MÉDICALE PARTICULIÈRE

Comme vous le savez, la fréquentation scolaire sera obligatoire pour tous les élèves. Par contre, les autorités de la santé publique ne recommandent pas le retour en classe physique des élèves ayant une condition médicale particulière les rendant vulnérables à la COVID-19 et validées par un médecin. Dans certains cas, l'accès à ce service sera élargi aux élèves ayant un parent ou un proche ayant une condition médicale particulière habitant à la même adresse, sur présentation d'un billet du médecin. Dans le but de garantir la poursuite des apprentissages de ces élèves, un service d'enseignement à distance de qualité sera mis sur pied par votre centre de services scolaires (CSSDM). Les modalités de ce service seront connues sous peu.

Si vous obtenez un billet médical concernant la nécessité d'exemption pour votre enfant, communiquez immédiatement avec nous pour nous en aviser. Certaines validations pourraient être nécessaires.

Nous vous invitons toutefois fortement à privilégier un retour en classe physiquement si cela est possible. Après avoir été isolés si longtemps, vos enfants ont besoin de revoir leurs amis et de recréer un lien direct avec un enseignant, qui pourra transmettre passion et apprentissages.

Naturellement, même si la fréquentation est obligatoire, il est **PRIMORDIAL** de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il présente des symptômes liés à la COVID pour éviter les risques d'éclosion. Pour vous guider à ce sujet, la fiche intitulée «*On reste vigilant pour éviter la propagation*» se retrouve à la fin de ce communiqué.

De plus, si votre enfant développe des symptômes semblables à ceux de la COVID pendant la journée de classe, nous communiquerons rapidement avec vous et il sera important que quelqu'un puisse venir le chercher rapidement.

Nous vous invitons à consulter le : <https://www.quebec.ca/education/rentree-education-automne-2020-covid-19/> pour les consignes émises par le gouvernement du Québec en lien avec la rentrée scolaire.

ORGANISATION DES CLASSES

Les connaissances actuelles quant aux facteurs de transmission et de prévention de la COVID-19 chez les jeunes de moins de 16 ans permettent maintenant à la Direction de la santé publique d'assouplir certaines règles applicables aux élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire en n'obligeant pas les enseignants à subdiviser leurs élèves en sous-groupes.

Ainsi, les précisions suivantes sont importantes :

- les élèves doivent demeurer dans leur groupe en tout temps avec leur titulaire respectif;
- la distanciation physique entre les élèves de ce groupe n'est pas requise;
- une distanciation physique de 2 mètres entre le personnel scolaire et les élèves doit être maintenue dans la mesure du possible. Cette distanciation, bien que recommandée, n'est toutefois pas prescrite pour le personnel du préscolaire. Celui-ci devra en conséquence porter un masque de protection en tout temps, y compris à l'intérieur de la salle de classe.

ENSEIGNEMENT EN CLASSE

Notre intention principale est de reprendre rapidement les apprentissages des élèves en fonction de leur niveau scolaire. Naturellement, les enseignants devront voir où sont rendus les apprentissages des élèves suite à la fermeture en mars dernier et offrir du soutien aux élèves qui en auront besoin.

Le transport du matériel scolaire de l'école à la maison sera limité. Il sera important d'avoir à la maison des outils pour poursuivre les leçons et/ou les devoirs que les enseignants devront remettre par l'envoi électronique. Votre enfant aura son adresse courriel en main et il pourra faire les tâches demandées avec un support technologique à la maison.

Les cours d'éducatons physiques, d'anglais, de musique, d'arts plastiques et d'art dramatique reprendront dès la rentrée des classes en respect avec les règles sanitaires imposées. En éducation physique, nous demandons aux élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle et du 2^e cycle de se présenter à l'école avec des vêtements de sport les journées où il y aura des cours. Au 3^e cycles, les élèves pourront se changer lorsqu'ils auront des cours à l'intérieur.

MESURES SANITAIRES POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL

Port du couvre-visage et distanciation physique

- Port du couvre-visage obligatoire dans les aires communes et lors des déplacements hors de la salle de classe pour tout le personnel, les visiteurs et les élèves de 5e et 6e année.
- Les élèves d'une même classe n'ont pas à respecter de distanciation physique (la bulle= la classe).
- La distanciation pour les élèves de classes différentes est de 1 mètre.
- Distance obligatoire de 2 mètres avec tous les adultes de l'école
- Au préscolaire, la distance de 2 mètres pour l'adulte n'est pas obligatoire, cependant le port de la visière (ou de lunettes protectrices) et d'un masque de procédure sont obligatoires à ce niveau pour le personnel.
- Pour tous les autres niveaux scolaires du primaire, le port du masque de procédure par le personnel n'est pas obligatoire si la distance de 2 mètres est respectée avec les élèves.
- Chaque parent a la responsabilité de fournir un couvre-visage à leur enfant (5e et 6e année).
- Les élèves pourront utiliser les casiers. Dans certains cas, le partage de casier pourrait avoir lieu tant que c'est entre des élèves d'un même groupe-classe.

Hygiène

- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée de l'école, avant et après chaque récréation, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie de l'école.
- Des solutions hydroalcooliques, du savon et du papier à main jetable sont à la disposition des élèves et du personnel pour procéder au lavage des mains fréquemment pendant la journée.
- Des mouchoirs sont à la disposition des élèves et du personnel pour respecter les principes d'étiquette respiratoire.
- Les locaux sont nettoyés régulièrement.
- Les salles de bain et les surfaces qui sont touchées fréquemment (poignées de porte, interrupteurs, bureaux de travail, équipements d'ordinateur, fontaines d'eau, robinets, etc.) sont nettoyées régulièrement (plusieurs fois par jour).
- Les élèves doivent limiter le transport d'objets entre l'école et la maison.
- Les objets qui sont partagés par plusieurs élèves seront nettoyés le plus régulièrement possible.

- De l'équipement de protection individuelle supplémentaire est fourni à certains membres du personnel pour tenir compte de l'impossibilité de maintenir la distanciation physique de deux mètres entre eux et les élèves.
- Déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour éviter les contacts.
- Les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains et autres, sont à proscrire.

MANIPULATION D'OBJETS

Les mesures sanitaires prises par le gouvernement impliquent de prendre des précautions particulières quant à la transmission de germes par contact avec les surfaces. Les poignées de porte, rampes d'escalier et toute autre surface fréquemment touchée par les élèves et le personnel seront régulièrement désinfectées, mais la manipulation des objets dans les classes devra être limitée.

Ainsi, les élèves pourront utiliser le matériel pédagogique ou les jeux communs à la classe, mais les mesures d'hygiène devront être respectées. Les objets personnels ne pourront pas être partagés c'est pourquoi il sera important que votre enfant ait en tout temps tout son matériel scolaire.

ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES

À l'entrée du matin, les élèves devront se présenter à l'une des portes de la cour préalablement établie (ils en seront informés par leur enseignant lors de la première journée de classe). Les portes ouvriront dès 8h et les élèves qui sont déjà arrivés pourront commencer à entrer. Des enseignants surveilleront près des portes et les autres seront en classe, prêts à les accueillir. À 8h05 la cloche sonnera et les élèves restants devront entrer rapidement dans l'école. Ils seront invités à se laver les mains ou appliquer une solution hydroalcoolique.

En fin de journée, les élèves qui quittent l'école sortiront par l'arrière (préscolaire, 1^{er} et 2^e cycle) ou par l'avant (à confirmer) pour le 3^e cycle.

Afin de simplifier et accélérer les déplacements, les trottinettes et les planches à roulettes ne seront pas permises dans l'école jusqu'à nouvel ordre.

RÉCRÉATIONS

Les règles de la santé publique précisent que les élèves d'une même classe peuvent jouer ensemble sans restriction, ils doivent par contre garder une distance de 1 mètre avec ceux des autres classes. Le port du masque à l'extérieur n'est pas obligatoire. Cependant, les élèves de 5^e et 6^e année doivent apporter leur couvre-visage, afin de le porter lors des déplacements avant et après les récréations.

Pour le moment, nous avons fait le choix de maintenir deux récréations en avant-midi et deux en après-midi comme à l'habitude. Du matériel sera disponible et devra être utilisé par un même groupe-classe. Un horaire sera aussi préparé pour l'utilisation des différents plateaux dans la cour de l'école.

Les élèves devront se laver les mains avant et après les déplacements à l'extérieur.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde scolaire reprend ses activités habituelles (tarification en vigueur, ratio habituel d'un adulte pour 20 enfants) en respectant les directives des autorités de santé publique. Toutes les mesures sanitaires prévues en milieu scolaire s'appliqueront en service de garde. Le service de garde sera ouvert de 7h00 à 18h00. L'entrée des enfants doit toujours se faire à la porte du 6367, 1^{re} Avenue (comme à l'habitude). Pour modifier les options de fréquentation de votre enfant, vous devez contacter les responsables du service de garde au 514 596-5027 ou par courriel au stmarc@csgdm.qc.ca.

Au dîner, les groupes seront formés en respectant les groupes-classes et les enfants dîneront dans leur local respectif. Pour les élèves qui fréquenteront le service de garde avant et après les classes, il est fort probable que nous soyons dans l'obligation de jumeler des groupes puisque la fréquentation sera moindre qu'au dîner. Dans ce cas, une distance de 1m entre les élèves des différents groupes-classes est obligatoire. De plus, les activités extérieures seront privilégiées lorsque ce sera possible.

Accueil des élèves le matin

En arrivant le matin, le parent laissera son enfant à la porte en s'assurant que l'éducatrice à l'accueil a pris sa présence. Si nécessaire, il pourra accompagner son enfant jusqu'au comptoir (surtout pour les petits), mais aucun parent ne pourra circuler dans l'école. Chaque parent devra respecter la distanciation physique avec les autres familles qui sont dans la file d'attente. Le port du couvre-visage n'est pas obligatoire si le parent n'entre pas dans l'école. Par contre, si le parent entre dans l'école, le port du couvre-visage est obligatoire.

Départ le soir

Le parent entrera dans l'école (avec un couvre-visage) et se dirigera à la table d'accueil. Au besoin, le parent pourrait être invité à retirer son masque le temps que l'éducatrice l'identifie. Par la suite, le parent circulera vers l'entrée principale de l'école et ressortira à l'extérieur pour y attendre son enfant tout en respectant la distanciation physique en vigueur. Chez les élèves plus grands, il est toujours possible de signer une autorisation pour que l'enfant quitte l'école seul à une heure précise. Cette option pourrait favoriser des départs plus rapides et diminuer le nombre d'adultes présents dans l'école.

Au cours des premières semaines, nous observerons si ces mesures sont suffisantes pour respecter les consignes de la santé publique, particulièrement au sujet de la distanciation entre les adultes. Si nécessaire, nous pourrions adopter un fonctionnement plus restrictif.

Le service de traiteur reprendra en septembre pour les familles que s'y sont inscrite.

VISITEURS ET PARENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Tous les visiteurs, incluant les parents, sont tenus de porter un couvre-visage en tout temps, sauf lorsqu'ils consomment de la nourriture ou des boissons. Les visiteurs ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'ils sont assis dans une salle où sont présentés des arts de la scène et qu'une distance de 1,5 mètre est maintenue entre les personnes présentes. Toutefois, nous demandons aux parents de ne pas se présenter à l'école sans rendez-vous. Tout visiteur ou parent devant circuler dans l'école devra d'abord se présenter au secrétariat et répondre à quelques questions sur son état de santé avant d'être autorisé à entrer.

MARCHE À SUIVRE CLAIRE EN CAS D'ÉCLOSION

Les autorités de santé publique ont produit une marche à suivre claire visant à informer les parents sur les principales actions qui seront mises en œuvre si un élève présente des symptômes de COVID-19, si un élève obtient un test positif, ou si plusieurs cas sont détectés au sein d'une même classe ou de plusieurs classes.

Dans tous les cas, les parents seront avisés de la situation en cas d'écllosion et des mesures déployées dans les meilleurs délais par le CSSDM. Sachez que votre équipe-école est votre premier point de contact pour toute question relative à la COVID-19.

Une version adaptée du Guide autosoins pour la maladie à coronavirus pour permettre aux parents de prendre les meilleures décisions possibles durant la pandémie sera prochainement rendue disponible sur la page Web Quebec.ca/coronavirus. Ce guide permet notamment de connaître les symptômes de la COVID-19 et les soins de base à donner à son enfant, et de savoir quand contacter la ligne info coronavirus (1 877 644-4545).

Nous vous demandons de nous fournir des numéros de téléphone et une adresse courriel valides afin d'être en mesure de vous rejoindre **en tout temps**.

Symptômes apparaissant pendant la journée à l'école :

- Un local contenant une trousse d'urgence accueillera l'enfant accompagné d'un adulte;
- Un seul membre du personnel s'occupe de l'élève en attendant qu'un parent vienne le chercher;
- Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire (masques, lunettes, gants, etc.);
- La pièce est nettoyée et désinfectée après le départ de l'élève;
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique;
- Un soutien pédagogique à distance est offert à l'élève.

Symptômes avant de se présenter à l'école :

- Si l'élève présente des symptômes associés à la COVID-19 avant de se présenter à l'école;
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises;
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique;
- Le parent doit, par courriel (labben@cscdm.qc.ca), signaler l'absence de l'élève et mentionner que celle-ci est liée à la COVID afin d'assurer le maintien des services pédagogiques.

Si un élève obtient un résultat positif à un test de COVID-19 :

- Tous les parents et le personnel de l'école sont automatiquement informés par l'établissement scolaire lorsqu'un cas de COVID-19 sera diagnostiqué dans l'école;
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées;
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises;
- L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique;
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves;
- Les directives de réintégration seront données par la Santé publique.

S'il y a plusieurs cas de COVID dans une même classe ou si l'écllosion concerne plusieurs classes :

- Les responsables régionaux de la santé publique donnent des consignes détaillées à l'école qui aura la responsabilité d'informer tous les parents et le personnel de l'école;
- En collaboration avec la direction de l'école, les responsables régionaux de santé publique font les recommandations s'il est nécessaire de fermer une classe ou une école, en fonction de la situation;
- Avec l'aide de la direction, des enseignants et du personnel de l'école, de l'élève concerné ou de ses parents, la direction de santé publique identifie les contacts étroits survenus à l'école;
- Les personnes considérées à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées;
- Un soutien pédagogique à distance est offert aux élèves.

COMMUNICATION

Toutes les communications officielles de l'école se feront par courriel. Il est très important de s'assurer que nous avons toujours une adresse de courriel valide pour vous rejoindre.

Des numéros de téléphone valides sont également essentiels pour pouvoir communiquer rapidement avec vous lorsque les situations l'exigent.

Pour communiquer avec la direction ou le secrétariat, nous vous invitons à utiliser l'adresse de courriel stmarc@csgm.qc.ca ou à laisser un message au 514 596-5022.

PROTOCOLE D'URGENCE

Chaque école doit se doter d'ici au 15 septembre d'un protocole d'urgence comprenant toutes les actions à entreprendre en cas de fermeture complète ou partielle de l'établissement. Ce protocole vise essentiellement à assurer rapidement un enseignement et un support pédagogique à distance. Il inclut les actions prises par l'école et par le Centre de services scolaire de Montréal pour soutenir les élèves et leur famille.

Notre protocole est bien avancé et sera finalisé avec l'équipe-école en début d'année scolaire. Des précisions à ce sujet vous seront transmises dès qu'elles seront connues.